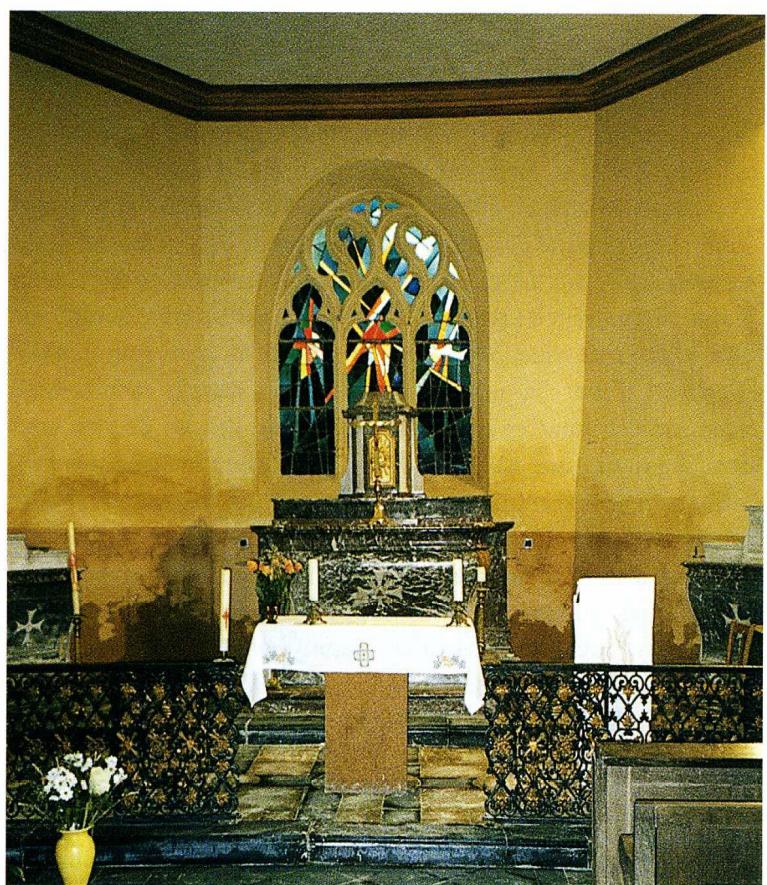
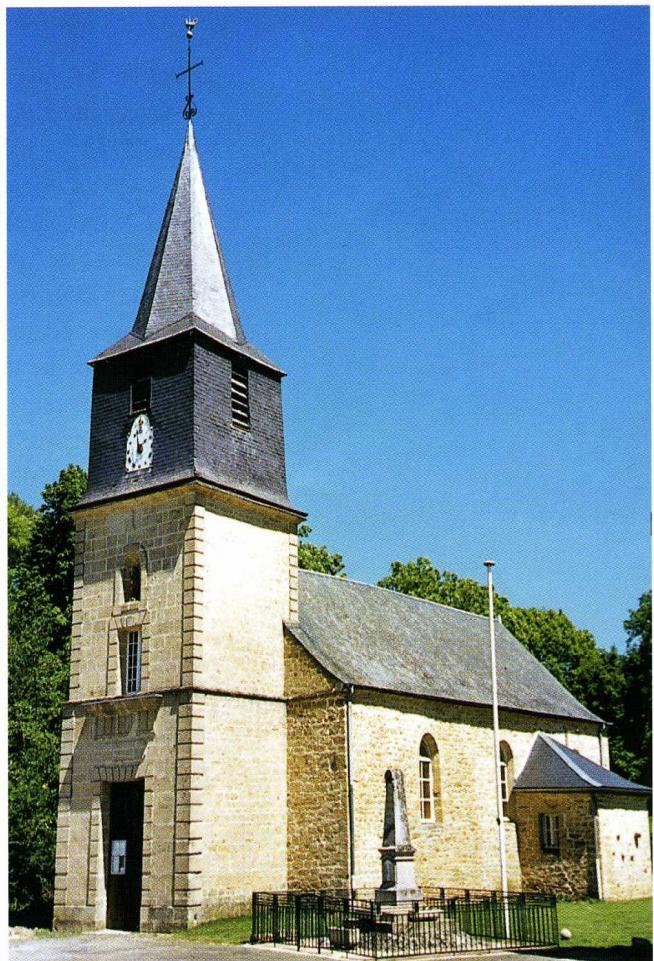


FAGNON

Ardennes, canton Mézières, arrondissement Charleville-Mézières, 345 habitants

LA PAROISSE de Fagnon est attestée dès 1234, son vocable, Saint-Nicaise, est connu depuis 1306, mais les parties les plus anciennes de l'église actuelle ne sauraient être antérieures à la fin du Moyen Âge. Un procès-verbal de visite de l'église en 1696 précise d'ailleurs que celle-ci était bâtie depuis 200 ans. En outre, un vitrail – disparu – portait la date tronquée 15.. et le frontispice de l'église le chronogramme 1583.

M^{gr} Maurice le Tellier, archevêque de Reims, au cours d'une visite à Fagnon en 1676 signala que l'église n'était plus « ni voûtée, ni lambrisée en aucun endroit, pas même sur l'autel ». En raison de la proximité de l'abbaye cistercienne de Septfontaines, il la frappa d'interdit et opta pour sa suppression, mais la résistance des habitants empêcha la réalisation de cette décision. L'inscription « 1698 Pierre Meslier » au-dessus d'une fenêtre du côté nord de l'église témoigne des restaurations conduites à la fin du XVII^e siècle.



Fagnon (Ardennes)
Église Saint-Nicaise
Vue intérieure vers l'abside

L'état de l'édifice ne redevint pas satisfaisant, en effet les constats alarmants furent nombreux au cours du XVIII^e siècle.

Après 1763 les habitants réclamèrent des religieux de Septfontaines, décimateurs, une participation aux réparations du chœur, qui comme la nef, menaçait ruine. Les religieux furent condamnés par le tribunal du bailliage de Sainte-Menehould en 1768 à réparer le chœur pour un devis de 608 livres et à payer des dommages et intérêts pour 1 000 livres. On ignore l'issue de ce procès : l'état actuel de l'église montre l'importance des travaux menés au XVIII^e siècle.

L'église se présente sous la forme d'un vaisseau unique terminé par une abside polygonale, le tout plafonné. D'une première église date le clocher-porche de plan carré qui précède la nef et s'élève sur deux niveaux maçonnes aux angles soulignés par un chaînage de pierre. Au-dessus du portail couvert d'une plate-bande, s'ouvrent une baie et une niche. Le beffroi charpenté couvert d'ardoises supporte une courte flèche à quatre pans. Les baies latérales sont en plein cintre avec piédroits et archivolte appareillés en saillie sur le nu du mur construit en moellons noyés dans le mortier. La baie d'axe du chevet possède seule un remplage composé de trois lancettes trilobées, le tympan étant orné de soufflets et de mouchettes : peut-être est-ce un reste de l'église antérieure, avant les importants travaux de restauration de l'époque classique.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé en 2001 une subvention de 9 147 € pour la réfection des enduits intérieurs de l'église.

D. S.

J. Séry, *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Septfontaines en Thiérache, des villages de Fagnon, Neuville-les-This, This, Sury, Gruyères et des hameaux de la Forge-Maillard et Écogne*, s.l., 1970.